



## Compte-rendu de l'audioconférence du Jeudi 22 octobre

Une audioconférence a été organisée dans l'urgence entre la Direction et les organisations syndicales en raison de l'aggravation de la situation sanitaire et du problème des masques de la marque DIM.

### **Situation COVID au 22 octobre :**

8 cas positifs, aucun cas grave n'est signalé.

44 cas contact

### **Les masques DIM :**

Par mesure de précaution, ces masques ne doivent plus être utilisés (mais toxicité non établie).

Seuls les nouveaux agents (une soixantaine) ont été dotés de ces masques. Ils ont tous été contactés par la Direction afin de ne plus les utiliser ; de nouveaux masques leur ont été fournis.

Un message est en cours sur Ulysse 77 pour informer et rassurer les agents.

### **Télétravail (TT) :**

Volonté de la Direction d'étendre le TT et d'atteindre la cible des 40% de Ttravailleurs.

MAIS il n'y a pas suffisamment d'ordinateurs.

50 équipements ont été repris pour la maintenance.

90 en stock, neufs, en cours d'installation du VPN 10, qui seront donnés aux personnes prioritaires :

- agents fragiles ( décret du 29 août 2020)
- agents avec des pathologies
- agents dont le temps de transport en commun est long
- agents dont les missions sont jugées prioritaires

Agents sous convention de TT : si possibilité, le nombre de jours de TT pourra être de 2 voire de 3 jours.

Suite à l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat rejetant le décret du 29/08, la Direction indique que, pour l'instant, elle ne changera rien : les agents souffrant de pathologies nécessitant du TT, en bénéficieront, 2 ou 3 jours dans la semaine.

*(Pour l'info : le Conseil d'Etat a rendu un arrêt rejetant le décret du 29 août 2020. <https://ufsecgt.fr/spip.php?article7987>*

*Le décret du 5 mai 2020 s'applique donc de nouveau concernant les critères de vulnérabilité.)*

Il a été demandé aux agents « nomades » de ne plus venir sur leur lieu de travail (mais le déplacement dans les entreprises se poursuit).

Les Tiny n'ont pas les normes sécuritaires attendues. Cependant, la Direction envisagera de doter les agents avec cet équipement.

Une nouvelle dotation d'ordinateurs est attendue pour mi-novembre mais la Direction n'en connaît pas le volume.

Concernant le partage du matériel évoqué lors du groupe de travail du 28 septembre, la Direction précise que cette solution est envisageable mais sans l'installation de la messagerie de l'agent (en raison de paramétrage à effectuer lors de chaque utilisation).

Pour les agents qui souhaiteraient être équipés : il faudra attendre la prochaine dotation et ils seront mis sur liste d'attente.

**Liste d'aptitude :**

Comme il n'y a plus de CAPL, la Direction a voulu faire un point avec les OS (*pour rappel : la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a supprimé l'avis préalable de la CAP sur l'établissement des listes d'aptitude. Cela signifie que les propositions de la Direction ne seront pas soumises à l'avis de la CAPL*)

**L. A. de C en B :**

37 candidats (42 en 2019). Une baisse du nombre de candidats est constatée au niveau national.

12 candidatures sont jugées « confirmées » pour le grade de contrôleur.

**POTENTIALITES (promotions octroyées par la Direction Générale) : 5**

La Direction en propose 8 (mais elle n'en proposera peut-être que 7)

Elle a retenue une tranche d'âge entre 45 et 55 ans.

**L. A. de B en A :**

57 candidats (+3 par rapport à 2019) du grade de contrôleur 1ère classe et contrôleur principal (46 CP).

**POTENTIALITE : 1**

La Direction a présélectionné 5 candidats dont les aptitudes au grade supérieur sont confirmées et propose 2 agents (un CP 9 et l'autre CP 12).

Aucune liste nominative ne sera donnée aux OS.

**Mouvement des B stagiaires (mouvement du 1/10/2021) :**

56 agents affectés en Seine-et-Marne qui auront jusqu'au 4 novembre pour formuler leurs vœux sur ALOA ;

La Direction précise qu'il n'y a plus de vacances d'emploi en Seine-et-Marne, par conséquent, ces agents seront affectés en surnombre.

Par ailleurs, elle indique avoir une visibilité des départs en retraite jusqu'en mars 2021 et ne pas avoir connaissance du volume de suppressions d'emplois pour le 77.

**Expérimentation du « budget participatif » :**

Cette expérimentation menée nationalement a pour but d'associer les agents pour la réalisation d'un projet (relatif aux conditions de vie au travail avec un impact « éco-responsable »). La DDFIP s'est portée candidate pour une expérimentation dans le département, à Provins et à la Pairie départementale.

Budget participatif de Provins : 1500€

**NRP et nomination des CDL (conseillers aux décideurs locaux) :**

La direction indique que le NRP s'appliquera car « on » lui « demande de se préparer » !

7 collègues ont été choisis pour les CDL mais pas encore de désignation officielle.

**Site de Savigny-le-Temple (antenne du SIP de ex-Sénart):**

Ouverture le 15 octobre.

**Vigiles :**

Présence jusqu'au 31 octobre. Reconduction jusqu'au 20 décembre pour les sites qui disposent actuellement d'un vigile (un devis sera demandé).

Particularité pour Chelles : comme l'équipe accueil sera diminuée de 10 personnes l'an prochain, la Direction propose de maintenir la présence d'un vigile sur ce site.

Rappel du prochain **Comité technique local**, vendredi 6 novembre, qui sera tenu en présentiel et en audioconférence.